

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES TRANSPORTS**  
**DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE**  
**DIRECTION DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET DES ACTIVITES SPORTIVES**  
**ETABLISSEMENT HOSPITALIER REGIONALE DE LA SURTE NATIONALE**  
**DR/ZIROUT AMINE D'ORAN**

Numéro d'Identification Fiscale :42100200.3031.186.

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ**

**DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2025**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction Générale de la Sûreté Nationale informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec capacités minimales N°04/2025, relatif à réparation et maintenance, curative et préventive des équipements et locaux technique, répartis en deux (02) lots distincts susceptibles d'être attribuer séparément, au profit de établissement hospitalier régionale de la sureté nationale d'Oran, publié dans les journaux quotidiens en date du 27/11/2025, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché attribué provisoirement comme suite :

- Attribution provisoire :

Numéro De Lot	Attributaire Provisoire Du Marche	Montant Global Propose en TTC:	La Note Global	Critères De Sélection	Nif De L'attributaire Provisoire Du Marche
02	Groupement provisoire Ets SAIEH Aek & Ets HADJ Benali Fellague	4.165.999,60 DA	75 pts	Maieur offre	19202010102919800200

- Le lot N°01 : déclaré infructueux.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours par devant la Commission des Marchés Publics du l'EHRN-ORAN, dans un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse et la presse électronique. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, Si le troisième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières est prorogée au jour ouvrable suivant.

2631002985